



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT AU PROJET EDUCATIF
TERRITORIAL**

**DÉCISION N° AU-18-123
EN DATE DU 03 MAI 2018**

PROJET DE PREVENTION DES VIOLENCES

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 septembre 2017 approuvant la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial (PeDT) ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'intégrer un avenant au PeDT afin d'y inclure le projet de prévention des violences au sein des établissements primaires ;

D É C I D E

D'APPROUVER la signature de l'avenant portant sur l'intégration au PeDT du projet de prévention des violences.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL